

Décembre 2011

*Fiche de l'Irsem n°12*

**L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE :  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation**

Elda NASHO AH-PINE

Pour citer ce document :

Elda NASHO AH-PINE,  
“*L'intégration de l'Albanie au sein de  
l'UE: entre sécurité, européanisation,  
et démocratisation*”

*Fiche de l'Irsem n° 12,*  
décembre 2011, 17pages

<http://www.irsem.defense.gouv.fr>

« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »

---

Décembre 2011

Hido Bišćević, secrétaire général du Conseil Régional de Coopération (RCC), succédant au Pacte de Stabilité pour l'Europe Centrale et du Sud-Est en 2008, s'exprimait ainsi le 19 octobre 2011 sur les Balkans: « L'histoire nous apprend, après tout, que si les Balkans ne sont pas accrochés à l'Europe, ils deviennent immédiatement un problème de sécurité »<sup>1</sup>.

L'intégration des Balkans occidentaux au sein de l'UE constitue en effet un enjeu politique et stratégique important pour l'UE et est plus que jamais une question européenne. Les pays des Balkans occidentaux passent par des étapes différentes en matière d'européanisation et de démocratisation ce qui leur a valu des statuts différents en ce qui concerne leur avancement vers l'adhésion à l'UE. L'Albanie est un pays des Balkans occidentaux dont la situation ne s'apparente pas aux autres pays de la région. En effet, la transition de l'Albanie vers la démocratisation est une des plus difficiles en Europe due à son passé lourd, à sa situation économique difficile et à l'extrême polarisation de sa vie politique à laquelle le pays fait encore face. C'est en raison de ce dernier point d'ailleurs que dans le dernier dossier publié par *Institute for Security Studies, The Western Balkans and the EU: « the hour of Europe »*, en juin 2011, l'Albanie alors même qu'elle fait partie intégrante des Balkans occidentaux, n'est pas étudiée par les auteurs. L'européanisation de l'Albanie et l'impact de la démocratisation dans ce pays sont également peu étudiés.

L'UE quant à elle est déterminée à intégrer l'Albanie dans le cadre de sa politique d'élargissement aux pays des Balkans occidentaux pour des raisons de stabilité et de sécurité de la région. Elle semble, dans une certaine mesure, être moins exigeante quant au respect des standards démocratiques essentiels dans le cadre du processus d'intégration du pays. Or, cette exigence moindre dans les domaines de la démocratie et de l'Etat de droit constitue directement un obstacle à la réussite du processus de l'intégration mettant également en péril l'objectif même de sécurité. Le pays a été plongé pendant deux ans dans une paralysie quasi-totale en ce qui concerne le fonctionnement de ses institutions et ce suite aux élections contestées de juin 2009. En effet, les réformes essentielles dans les domaines administratif, électoral, de la justice etc, se sont trouvées bloquées du fait de la paralysie du Parlement en raison du refus du Parti socialiste (PS) en opposition, de siéger au Parlement. Ce n'est qu'en septembre 2011 que le PS a accepté de reprendre les travaux parlementaires. Le statut de candidat a été refusé par la Commission européenne à l'Albanie en novembre 2010 et plusieurs sources laissent présager que ce sera également le cas cette année.

La consolidation démocratique de l'Albanie est nécessaire pour que cette dernière puisse intégrer l'UE. Bien que le pays ait fait d'importants progrès, confirmés par l'UE dans ses rapports de suivi, il rencontre des obstacles notables en matière d'européanisation et de démocratisation. Malgré la grande polarisation actuelle, nous souhaitons proposer une grille de lecture des liens entre la démocratisation et l'intégration en Albanie afin d'évaluer la démocratie dans le pays. Qu'en est-il de la démocratisation en Albanie et quel est l'impact de l'européanisation sur ce processus ?

---

<sup>1</sup> Osservatorio Balcani e Caucaso, « Balkans : voici venu le temps du dialogue et de la coopération régionale », 19 octobre 2011, publié dans le Courrier des Balkans 26 octobre 2011, traduit par Mandi Gueguen, <<http://balkans.courriers.info/article18475.html>>

« *L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation* »

Décembre 2011

Nous soutenons que la sécurité, l'intégration dans son volet européanisation et la démocratisation sont des processus reliés entre eux et que les uns dépendent des autres. Cette interaction permet également de mieux appréhender les enjeux de sécurité et d'européanisation en Albanie. L'intégration représente un moyen important de sécurité de la région et du continent européen (Buzan et Waever 2003: 356, 361). C'est pourquoi, d'une intégration viable des Balkans occidentaux dépend également la construction d'une communauté de sécurité solide sur le continent européen. La Commission européenne a eu l'occasion de rappeler cet objectif de sécurité poursuivi par l'intégration dans ses stratégies d'élargissement publiées le 9 novembre 2010 : «Le processus d'élargissement de l'UE contribue à la stabilité de l'Europe ainsi qu'à la sécurité et au bien-être de ses citoyens ».

Toutefois, l'effectivité de l'intégration dépend de l'adoption et du respect des normes européennes, du partage de valeurs communes, parmi lesquelles, celles se rapportant à la démocratie et à l'Etat de droit occupent une place primordiale. D'une démocratisation et intégration effectives dépendent la stabilisation de la région des Balkans occidentaux et la sécurité du continent européen plus largement. Nous proposons d'étudier ces liens importants entre l'européanisation et la démocratisation dans le cas de l'Albanie.

Dans la mesure où la littérature continue à être relativement rare sur l'Albanie, nous fondons cette étude sur notre analyse de sources primaires ou secondaires, sur les résultats que nous avons obtenus dans le cadre d'entretiens avec l'élite albanaise et des observateurs internationaux en Albanie en décembre 2010 sur leur perception de l'intégration à l'UE ainsi que sur d'autres études existantes sur d'autres pays des Balkans occidentaux. Nous nous sommes en effet entretenus avec 13 personnalités de l'élite albanaise, et 2 responsables auprès de l'UE et de l'OSCE.

Dans un premier temps, nous analysons le processus de démocratisation et les facteurs internes et externes influençant ce processus en Albanie. Si les facteurs historiques, économiques et surtout politiques ont un impact certain sur le processus de démocratisation du pays, le rôle de l'UE dans ce processus reste également essentiel **(I)**. Nous consacrons la deuxième partie de notre développement au processus d'européanisation dans le cadre duquel nous analysons également le rôle joué par les acteurs internes et externes. Nous nous intéressons ici à l'aspect normatif de l'intégration et à un aspect davantage identitaire de celle-ci analysé sous le prisme de l'impact de la perception de l'intégration par l'élite albanaise sur le processus d'européanisation **(II)**.

Pour aller plus loin sur ces aspects, nous renvoyons notre lecteur à notre dernière contribution sur l'intégration de l'Albanie à l'UE présentée à la Conférence européenne et internationale, ECPR (European Consortium for Political Research), en Islande, août 2011.

Bogdani, M., et J. Loughlin. *Albania and the European Union: the tumultuous journey towards integration and accession*. I.B.Tauris, 2007, 289 p.

Buzan, B., et O. Waever. *Regions and powers: the structure of international security*. Cambridge Univ Pr, 2003, 564 p.

Décembre 2011

Communication de la Commission au Parlement Européen et au Conseil, Stratégie d'élargissement et principaux défis 2010-2011, Bruxelles, le 9 novembre 2010, COM(2010) 660, <[http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2009/strategy\\_paper\\_2009\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2009/strategy_paper_2009_en.pdf)>

Institute for Security Studies. The Western Balkans and the EU: « the hour of Europe ». *Chaillot Paper* n°126 juin 2011, 190 p.

<[http://www.iss.europa.eu/uploads/media/cp126-The Western Balkans and the EU.pdf](http://www.iss.europa.eu/uploads/media/cp126-The_Western_Balkans_and_the_EU.pdf)>, (edited by Jacques Rupnik)

Nasho Ah-Pine, E., *Albanian integration into the UE : securitization, Europeanization, democratization: which project for the democracy?*, ECPR august 2011, Reykjavik, Section 29: The State of Democracy in Europe, Panel: Democracy and Europeanization - dilemmas of theory and practice, <<http://www.ecprnet.eu/MyECPR/proposals/reykjavik/uploads/papers/3509.pdf>>

## **I. L'impact des facteurs internes et externes sur le processus de démocratisation en Albanie**

La question de la démocratie et de la démocratisation sont étudiées et réétudiées en sciences sociales depuis très longtemps et sous des angles différents. Nous choisissons une approche qui nous permet d'appréhender davantage des problématiques liées à la démocratisation dans les pays des Balkans occidentaux et notamment en Albanie. Ainsi nous nous référons au concept de démocratisation développée par Geoffrey Pridham, Eric Herring, George Sanford pour qui :

“Democratisation' is seen as the overall process of regime change from beginning to end, including both stages of what are generally called in the comparative literature 'transition' to a liberal or constitutional democracy and its subsequent 'consolidation'”. (1997 : 1-2)

La démocratisation est exigée dans le cadre de l'intégration à l'UE et elle porte sur la consolidation de la démocratie, sur la stabilité et le renforcement des institutions et de l'Etat de droit. En effet, lors du Conseil Européen de Copenhague en 1993, l'UE pris la décision importante de permettre aux PECO le souhaitant, de devenir membres de l'UE en respectant les critères qui seront connus sous le nom des Critères de Copenhague. Les critères politiques de Copenhague dont l'étude nous intéresse plus particulièrement ici portent sur l'exigence du respect des normes en matière de démocratie et Etat de droit :

“[...] Membership requires that the candidate country has achieved stability of institutions guaranteeing democracy, the rule of law, human rights and respect for and protection of minorities, the existence of a functioning market economy as well as the capacity to cope with competitive pressure and market forces within the Union.”

Selon certains auteurs si l'Albanie a traversé les premières étapes de la transition démocratique, elle rencontre encore des difficultés pour atteindre les étapes finales de la consolidation de sa démocratie (Bogdani and Loughin 2007).

« *L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation* »

Décembre 2011

Bogdani, M., et J. Loughlin. *Albania and the European Union: the tumultuous journey towards integration and accession*. I.B.Tauris, 2007, 289 p.

European Council in Copenhagen - 21-22 June 1993- Conclusions Of The Presidency , DOC/93/3, 22/06/1993,

<<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=DOC/93/3&format=HTML&aged=1&language=EN&guiLanguage=en> >

Pridham, G., E. Herring, et G. Sanford. *Building democracy?: the international dimension of democratisation in Eastern Europe*. Leicester University Press 1997, 216 p.

La situation actuelle, malgré les 20 ans d'expérience en matière de démocratisation, ne semble pas aller dans le sens d'un processus réussi. En effet, les raisons et acteurs internes sont responsables en premier lieu des obstacles que rencontre encore le processus de démocratisation en Albanie **(A)**. La pression de l'UE ne semble pas par ailleurs constituer un levier important dans le cadre de ce processus, à la hauteur où elle pourrait l'être **(B)**.

#### **A. Les obstacles internes et leurs conséquences sur la démocratisation**

La démocratisation en Albanie qui a commencé dès la chute de la dictature en 1991, avec l'organisation de premières élections libres en 1992, a été difficile et longue et ceci en raison de différents facteurs internes et externes.

Pour résumer dans une certaine mesure le processus de démocratisation en Albanie nous avons choisi de nous appuyer sur Bogdani et Loughlin figurant parmi les seuls auteurs ayant écrit récemment un ouvrage sur les relations entre l'UE et l'Albanie :

»Analysing the political situation, it is clear that Albania is far from a fully democratic system. There are still big challenges in terms of political and government stability, good governance, reinforcing democracy and ensuring free and fair elections, respecting and enforcing the rule of law, upholding human rights, developing a sound judicial system and public administration and an independent media » (2007: 85).

#### **Un héritage lourd du passé**

Le passé tumultueux de l'Albanie lui a laissé un héritage portant de graves préjudices au processus de démocratisation. Tout d'abord, l'héritage politique (Bogdani and Loughlin 2007 : 22-26) constitue un véritable obstacle dans la mesure où l'Albanie a très peu expérimenté une démocratisation complète et durable. En effet, elle a expérimenté le régime dictatorial le plus dure et le plus long du bloc communiste qui a isolé le pays pendant plus de 46 ans du reste du monde. L'Albanie est même allée plus loin que la Chine en abolissant toute forme de propriété privée ou en interdisant toute forme de culte. L'isolation presque totale depuis 1978 a plongé le pays dans une véritable paranoïa et ses conséquences ont été sans appel notamment en laissant un héritage de passivité politique, les albanais

« *L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation* »

Décembre 2011

n'ayant pas d'autres repères que ceux qui leur étaient laissés par le régime. Aussi ce qui a distingué l'élite albanaise des autres des PECO, c'est le fait que par crainte de représailles, les intellectuels albanais n'ont pas été les premiers à défier le régime.

Bogdani, M., et J. Loughlin. *Albania and the European Union: the tumultuous journey towards integration and accession*. I.B.Tauris, 2007, 289 p.

Castellan, G. *Histoire des Balkans: XIV<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle*. Fayard, 1999, 635 p.

### **Le contexte de la polarisation politique actuelle et les conséquences sur le processus de démocratisation**

La Commission européenne a refusé à l'Albanie en novembre 2010 le statut de candidat et lui a demandé de remplir 12 critères avant d'envisager des négociations en vue de son adhésion. Y sont notamment exigés des critères importants relatifs à la consolidation de la démocratie et au renforcement de l'Etat de droit. Pour l'heure, l'Albanie continue de bénéficier du statut de candidat potentiel. L'UE attire son attention fréquemment sur la problématique du blocage politique du pays dû à la polarisation extrême de la vie politique albanaise.

Selon Dahl, l'extrême polarisation sociale porte préjudice à la démocratie dans la mesure où les polarisations de groupes se transforment facilement en des luttes violentes pour monopoliser l'Etat (Dahl 1971 ; Welzel 2008 : 79). Les violents affrontements de janvier 2011 dans les rues de Tirana entre le parti au pouvoir et celui de l'opposition où des militants ont été assassinés, en témoignent également. Cette polarisation de la vie politique albanaise porte gravement atteinte au processus de démocratisation en Albanie et conduit au blocage des réformes essentielles nécessaires à la consolidation de la démocratie, du renforcement des institutions et de l'Etat de droit. Se trouvent encore bloquées à l'heure où on parle: la réforme de l'administration publique, la réforme judiciaire ainsi qu'une des réformes qui pose le plus de problèmes, la réforme électorale. Pour ne citer que quelques exemples en matière de capacité institutionnelle, en se basant sur les rapports récents de l'UE et de l'OSCE, le blocage du parlement pendant très longtemps a conduit en effet à l'absence d'adoption de lois très importantes sur l'organisation et l'indépendance de la justice, sur l'organisation de l'administration publique, sur le code électoral, etc. Egalement le renforcement institutionnel est requis en matière de protection des droits de l'homme, de la liberté des médias, de la réforme du droit de propriété, etc.

Plusieurs élites que nous avons interrogées sur ces problématiques considèrent que la démocratisation du pays est loin d'être achevée et que la démocratie souffre encore des luttes pour le pouvoir, de la personnalisation et de la concentration du pouvoir entre les mains de certaines personnes. Selon une personnalité interviewée, après la chute du communisme, « la politique n'a pas utilisée la démocratie ou ses lois de la manière dont elles étaient réellement entendues dans les pays démocratiques ».

Etant donné le blocage profond des réformes indispensables à la démocratisation du pays et les violences des derniers mois, il est crucial de ne pas délaissier l'exigence du respect des standards démocratiques. Il est en effet crucial pour le pays de parachever son processus de démocratisation afin de connaître une stabilité et progrès internes et de pouvoir prétendre d'ouvrir un jour les négociations



« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »

Décembre 2011

avec l'UE. Cette dernière à travers notamment le processus d'européanisation (où la conditionnalité demeure un levier important) et les relations politiques avec l'Albanie de façon plus générale joue un rôle très important dans le processus de démocratisation du pays. Les choses sont davantage complexes et si en effet l'UE a un impact sur la démocratisation en Albanie, elle ne semble pas utiliser toute la pression en son pouvoir afin d'obliger les acteurs politiques albanais à pousser plus loin le processus de démocratisation. Ces considérations sont résolument d'autant plus importantes et l'urgence de trouver une solution est présente dans la mesure où l'extrême polarisation a plongée la vie parlementaire à un arrêt et le pays à la crise la plus importante qu'il ait connu depuis 1997 (Rupnik 2011 : 22).

Commission staff working document analytical report, Communication from the commission to the European Parliament and the Council, Commission opinion on Albania's application for membership of the European Union, Brussels, 09 november 2010,

<[http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2010/package/al\\_rapport\\_2010\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2010/package/al_rapport_2010_en.pdf)>

Haerpfer, C. W, P. Bernhagen, R. F Inglehart, et C. Welzel. *Democratization*. Oxford University Press Oxford, 2009, pp. 74-90

Institute for Security Studies. The Western Balkans and the EU: « the hour of Europe ». *Chaillot Paper-n°126* juin 2011, 190 p. <[http://www.iss.europa.eu/uploads/media/cp126-The\\_Western\\_Balkans\\_and\\_the\\_EU.pdf](http://www.iss.europa.eu/uploads/media/cp126-The_Western_Balkans_and_the_EU.pdf)>, (edited by Jacques Rupnik)

Organization for Security and Co-operation in Europe, Report by the head of the OSCE Presence in Albania to the OSCE Permanent council, 9 september 2010

**B. L'exigence moindre en matière de standards démocratiques par l'UE et les conséquences sur la démocratisation**

Si plusieurs organisations internationales à l'instar de l'OTAN, l'OSCE, le Conseil de l'Europe, jouent directement ou indirectement un rôle inéluctable sur la démocratisation des Balkans occidentaux, c'est l'UE qui occupe aujourd'hui la place la plus importante dans la région en tant qu'acteur international. Toutefois, il semble que l'UE ne soit pas aussi exigeante en matière de standards démocratiques en Albanie qu'envers ses Etats membres. Nous nous interrogeons alors sur l'effet de la conditionnalité en matière de démocratisation.

Les auteurs sont divisés quant à la question de l'impact de l'UE en matière de démocratisation. Plusieurs travaux considèrent qu'elle joue un rôle leader dans la démocratisation des pays des Balkans occidentaux (littérature résumée dans Elbasani 2004 : 24). Selon ces auteurs, l'UE impacte la démocratie dans ces pays de la manière suivante : en mettant à leur disposition des mécanismes de support ; en utilisant la carotte de la perspective d'adhésion pour encourager les réformes politiques ; et en renforçant la conditionnalité de l'UE. Pour ces auteurs l'intégration à l'UE a conduit à la mise en œuvre des réformes dans les domaines politique et économique.

Pour d'autres auteurs, au contraire, ce rôle de l'UE est davantage supposé que avéré (Elbasani 2004 : 25). Pour d'autres encore, les développements en Albanie montrent que l'idée partagée par beaucoup de chercheurs albanais et des fonctionnaires de l'UE selon laquelle la perspective d'intégration peut induire les réformes et le changement nécessaires, est trop optimiste (Hoffmann 2005 : 70).

*« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »*

---

Décembre 2011

Pour certains observateurs internationaux et des experts nationaux de la réforme électorale, les standards démocratiques exigés dans le cadre de l'intégration de l'Albanie sont relativement bas. Le Directeur du Département de l'Etat de Droit et des Droits de l'Homme de l'OSCE en Albanie nous a notamment confié :

« Je pense que les critères décidés par l'Union européenne en vue de l'intégration de l'Albanie ont été plutôt d'une exigence faible et même ceux-ci n'ont pas été remplis. Le niveau de la démocratie qui est exigé ici est relativement bas comparativement à ce qui serait attendu des Etats membres de l'Union européenne, y compris des Etats nouvellement membres à l'exception peut-être de la Roumanie et de la Bulgarie. Le fait que de telles choses soient admises ici, ou le fait qu'il soit accepté un niveau aussi bas même pour les négociations, me montre qu'il existe un souhait (sous-entendu de l'Union européenne) d'intégrer de façon générale les Balkans occidentaux plus pour des raisons de sécurité de la région plutôt que de vérifier que chaque Etat ici jouisse d'un système politique et économique en conformité avec l'Union européenne [...]».

Selon l'observateur interrogé, les dangers liés à l'exigence de moins de standards démocratiques en Albanie seraient les mêmes que ceux rencontrés par la Roumanie et la Bulgarie, c'est-à-dire que l'on revienne à des anciens standards en vigueur avant leur entrée à l'UE. Le principal danger serait que l'Albanie accepte tout l'acquis communautaire et qu'elle ne le mette pas en œuvre.

Par ailleurs, il est important de souligner que les institutions démocratiques et les standards démocratiques figurent parmi les fondements même de l'Etat. Le non-respect constitue une menace réelle de l'effondrement de l'Etat, ce que l'Albanie a d'ailleurs connu en 1997 avec l'effondrement des firmes pyramidales, la guerre civile et l'état d'anarchie qui a duré plusieurs mois. Faire preuve de diligence sur ces prérequis fondamentaux de l'Etat, aboutirait à mettre en danger le projet même de l'intégration et de la stabilité de la région. C'est la faiblesse d'Etat qui constitue une réelle menace à la sécurité dans les Balkans, ce qui amène certains auteurs à affirmer :

“[...] But questions about borders, political status, and international guarantees do not exhaust the security concerns of citizens in Balkan countries. The most likely risk facing the region involves not full-dress warfare but state collapse. State weakness, not armed aggression, is the major security threat today” (Krastev 2002: 46).

Or la profonde crise politique que traverse actuellement le pays n'est pas sans rappeler ce danger pesant sur les institutions démocratiques encore fragiles du pays et la consolidation de la démocratie doit demeurer l'objectif principal de l'UE.

Pour certains auteurs, l'UE fait face à un dilemme important sur la question de l'intégration de l'Albanie à savoir : est-ce qu'elle devrait offrir à l'Albanie des mesures incitatives supplémentaires ou bien devrait-elle s'en tenir à sa conditionnalité et abandonner les négociations ou son assistance tant que continue le rythme lent des réformes? Si l'UE a toujours préféré maintenir des relations d'ores et déjà établies en utilisant difficilement la coercition, ceci ne devrait pas aboutir à mettre la crédibilité de la conditionnalité en danger. Ceci priverait l'UE d'un important levier (Hoffmann 2005 : 70-71) notamment en matière de démocratisation.



Décembre 2011

Elbasani, A. Albania in Transition: Manipulation or Appropriation of International Norms? *Southeast European Politics* 5, 2004, pp. 24–44.

Hoffmann, J. Integrating Albania: the role of the European Union in the democratization process. *Albanian Journal of Politics* 1, 2005, pp. 55–74.

Pevehouse, J.C. Democracy from the Outside-In? International Organizations and Democratization. *International Organization* 56, 2002, pp. 515-549.

Nous venons d'analyser en quoi le processus de démocratisation en Albanie rencontre des obstacles sérieux sur sa route tant du point de vue interne qu'externe. Les acteurs politiques demeurent les protagonistes principaux dans ce domaine, à savoir, ils ont la responsabilité de sortir le pays de l'impasse politique et de continuer les efforts en matière de consolidation de la démocratie. L'UE joue quant à elle un rôle important dans le cadre de la démocratisation par le biais du processus d'européanisation. C'est à l'impact de ce processus et aux interactions entre les acteurs politiques internes et l'UE que nous nous intéressons maintenant.

## II. Le rôle de l'UE et des acteurs internes dans le processus d'européanisation en Albanie

Pour les besoins de notre étude nous avons opté pour une définition large et une autre davantage étroite de l'européanisation. Celles-ci sont complémentaires.

Tout d'abord, nous optons pour une définition étroite de l'européanisation, plus technique aussi. Elle renvoie à l'adoption des règles de l'UE par les Etats. Dans le cadre de notre étude nous nous concentrons davantage sur la mise en œuvre des réformes en matière de démocratie et Etat de droit en Albanie. Nous nous fondons sur les théories et applications empiriques élaborées par Schimmelfennig and Sedelmeier dans leur ouvrage consacré à l'européanisation dans les PECO :

“We define “Europeanization” as a process in which states adopt EU rules. [...] The “rules” in question cover a broad range of issues and structures and are both formal and informal. [...] By analyzing rule adoption, we focus on the institutionalization of EU rules at the domestic level – for instance, the transposition of EU law into domestic law, the restructuring of domestic institutions according to the EU rules; or the change of domestic political practices according to EU standards.” (Schimmelfennig and Sedelmeier 2005 : 7).

Cette approche de l'européanisation nous permettra d'analyser notamment l'efficacité du mécanisme de la conditionnalité en vue de l'adoption et de la mise en œuvre des règles européennes en Albanie **(A)**. Sans entrer davantage dans les détails, nous tenons à décliner les trois formes d'européanisation développées par les auteurs afin de donner des éléments d'évaluation de l'européanisation en Albanie. Selon la conception formelle, l'adoption consiste en la transposition des règles de l'UE ou en la transposition d'institutions formelles et de procédures conformément aux règles de l'UE. La

« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »

Décembre 2011

conception comportementale implique que l'adoption soit mesurée en fonction de combien le comportement est conforme aux règles. Enfin, dans le cadre de la conception discursive des normes, l'adoption est indiquée par l'incorporation d'une règle comme une référence positive dans le discours des acteurs internes. Une telle référence peut indiquer que l'acteur est convaincu véritablement par une norme ou bien que les politiciens ne font que discourir ou utilisent la norme de façon stratégique dans le cadre d'une « action rhétorique » (Schimmelfennig and Sedelmeier 2005 : 8).

Ensuite, nous avons choisi aussi – mais sans établir de hiérarchie entre ces deux conceptions de l'européanisation – une définition large de ce processus. Nous empruntons cette dernière à Claudio Radaelli (2001: 108), pour qui le concept d'européanisation renvoie au :

« processus de (a) construction, (b) diffusion et (c) institutionnalisation de règles formelles et informelles, de procédures, de paradigmes politiques, de styles, de “manières de faire des choses” et de croyances et normes partagées qui sont définis et consolidés lors de la fabrication des politiques communautaires et ensuite incorporés dans les logiques de discours, identités, structures politiques et politiques publiques nationaux».

Ici l'européanisation semble correspondre de façon large au processus d'intégration. Pour Sabine Saurugger (2009: 258-259), cette définition englobe différents acteurs, instruments, niveaux et elle est «circulaire» en ce qu'elle «inclut aussi bien la construction ou l'intégration européenne (*uploading*) que l'influence de ce processus sur le niveau national (*downloading*), qui lui, influence de nouveau l'intégration européenne (*uploading*)». Ce dernier aspect est sous-théorisé. C'est sur cette conception de l'européanisation que nous nous appuyons pour analyser la perception de l'élite albanaise sur l'intégration et les conséquences que celle-ci a sur le processus d'européanisation lui-même **(B)**.

Radaelli, C. The domestic impact of European Union public policy: notes on concepts, methods, and the challenge of empirical research. *Politique européenne* n° 5, 2002, pp. 105-136.

Saurugger, S. *Théories et concepts de l'intégration européenne*. [Paris]: Presses de Sciences Po, 2009, 483 p.

Schimmelfennig, F., et U. Sedelmeier (eds). *The Europeanization of Central and Eastern Europe*. Cornell Univ Pr, 2005, 256 p.

Le processus d'européanisation rencontre des difficultés importantes en Albanie. Les causes sont internes et externes, mais de la réussite de ce processus dépend également en grande partie l'avancement du pays en matière de démocratisation. Nous proposons d'analyser ces deux conceptions de l'européanisation dans le cas de l'Albanie.

### A. L'UE et l'efficacité du processus d'européanisation en Albanie

L'Albanie s'est vu refuser le statut de candidat en novembre 2010, et elle doit répondre à 12 critères de l'UE dans le cadre de sa politique de conditionnalité avant de pouvoir entrer en négociation pour devenir candidat. Une des exigences essentielles dans le cadre du dernier rapport de suivi de l'UE en novembre 2010 porte notamment sur le respect des critères politiques de Copenhague et notamment

« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »

---

Décembre 2011

sur la demande de consolidation de la démocratie. Est-ce que la conditionnalité dans le cadre du processus d'européanisation permet-elle davantage de démocratisation en Albanie ?

Tout d'abord, il ressort une certaine contradiction du dernier rapport de suivi de l'UE. D'une part, elle félicite le pays de ses progrès importants dans la mise en œuvre des critères de Copenhague. D'autre part, elle reproche au pays d'importantes lacunes en la matière. La situation politique actuelle extrêmement polarisée et le blocage des réformes clés en matière de démocratie et Etat de droit, semblent aller plutôt dans le sens de cette seconde hypothèse. Pour la Commission, l'Albanie a adopté les réformes constitutionnelles et législatives nécessaires en ce qui concerne le fonctionnement des institutions, du renforcement de l'Etat de droit et des droits de l'homme. Ici nous pensons qu'il s'agit davantage d'une conception formelle de l'européanisation correspondant au fait que les règles et procédures de l'UE ont été transposées conformément à la réglementation de l'UE. Qu'en-t-il de l'adoption comportementale et discursive ? Plus directement la question que nous nous posons est : s'agit-il d'une adoption sur papier de ces réformes ou bien ces réformes essentielles à la viabilité de la démocratie sont-elles effectivement mises en œuvre ? Si la réponse est davantage négative, comment pourrait-on alors affirmer que l'Albanie ait fait des progrès dans cette situation ?

La Commission elle-même rappelle que la mise en œuvre des normes européennes n'est pas tout à fait satisfaisante en Albanie (2010 : 6). Un peu plus loin dans la synthèse de son avis, la Commission soulève les conséquences du blocage du dialogue politique et de ses insuffisances. Elle soulève également des problèmes quant à l'efficacité des institutions démocratiques et parle d'insuffisance des réformes dans le domaine de l'Etat de droit et de l'indépendance judiciaire (*voir supra*). Le pays connaît par ailleurs la crise la plus profonde politique depuis 1997 et cette situation est due à cet ensemble de raisons rendant la démocratisation du pays difficile.

Nous illustrons ici nos propos par des exemples plus précis. En ce qui concerne l'adoption de la réglementation européenne, l'OSCE dans son rapport de 2010, semble davantage ferme que l'UE en mettant l'accent sur la problématique inquiétante du blocage des réformes électorales, judiciaire et institutionnelles. Le Directeur du Département de l'Etat de Droit et des Droits de l'Homme de l'OSCE en Albanie que nous avons interviewé (qui trouve par ailleurs que l'OSCE elle-même n'est pas suffisamment exigeante envers les élites albanaises en ce qui concerne les standards démocratiques), approfondit la question de la mise en œuvre de l'acquis communautaire sans lequel la réglementation européenne demeure une coquille vide. Pour cette personnalité, qui est notamment un expert des questions juridiques, les lois de transposition de la législation européenne sont elles mêmes en partie responsables de la non mise en œuvre de la réglementation européenne. Il s'agirait d'une part de certaines lois avec de bons objectifs mais qui sont mal rédigées et la partie de la mise en œuvre notamment n'est pas compréhensible. Parfois, la réglementation de la mise en œuvre de la loi n'est pas prévue ou bien il est laissé une grande marge à l'interprétation quant à sa mise en œuvre, ce qui rend difficile son application. Pour notre interlocuteur, parfois la mise en œuvre est même confiée à des institutions sans le personnel nécessaire ou avec du personnel mais sans les compétences adéquates. Il soulève en plus le problème d'une mauvaise traduction des règles européennes effectuées par des non spécialistes, ce qui pose également des problèmes au niveau de la mise en œuvre. Par ailleurs, ce qui peut paraître également préoccupant, c'est le fait que pour plusieurs des personnalités interrogées, l'Albanie se rapproche beaucoup de l'UE en adoptant sa réglementation. Or "accession is not merely a legal process that involves the approximatization of legislation, but a process changing the legal framework in which society and the economy operate" (Bogdani Bogdani and Loughlin 2007: 104).

« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »

Décembre 2011

Bogdani, M., et J. Loughlin. *Albania and the European Union: the tumultuous journey towards integration and accession*. I.B.Tauris, 2007, 289 p.

Commission staff working document analytical report, Communication from the commission to the European Parliament and the Council, Commission opinion on Albania's application for membership of the European Union, Brussels, 09 november 2010,  
<[http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key\\_documents/2010/package/al\\_rapport\\_2010\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/enlargement/pdf/key_documents/2010/package/al_rapport_2010_en.pdf)>

Council conclusions on Albania, 3101st Foreign Affairs Council meeting Luxembourg, 20 June 2011,  
<[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/en/foraff/122937.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/foraff/122937.pdf)>

Hoffmann, J. Integrating Albania: the role of the European Union in the democratization process. *Albanian Journal of Politics* 1, 2005, pp. 55–74.

Organization for Security and Co-operation in Europe, Report by the head of the OSCE Presence in Albania to the OSCE Permanent council, 9 september 2010

Ensuite, nous nous intéressons au problème épineux de la réforme électorale. Le propre même de tout système démocratique est l'organisation d'élections libres et honnêtes. La Commission dénote « certaines insuffisances » en ce qui concerne les élections législatives de 2009 après avoir parlé de leur bon déroulement conformément aux normes internationales (2010). Une réforme électorale a été exigée par l'OSCE et l'UE. Or, en raison du blocage politique, cette réforme indispensable au bon déroulement des élections n'a pas eu lieu et les élections municipales de mai 2011 se sont déroulées en son absence. Elles ont été contestées pendant plus de deux mois par l'opposition. Le Conseil Européen considère que ces élections “were generally conducted in a transparent and competitive manner, albeit with procedural difficulties” (2011). Il invite les forces politiques à mener la réforme électorale à terme en coopération avec l'OSCE avant les prochaines élections. La Commission parle également d'insuffisance ou de difficultés procédurales. Ces allégations d'insuffisances, de difficultés procédurales, ne semblent pas refléter réellement dans le fond la gravité de la situation et c'est ce que notre interlocuteur, un des meilleurs experts de la réforme électorale en Albanie, et membre du Comité d'Helsinki, nous confie. Pour lui aussi l'UE n'est pas suffisamment exigeante en ce qui concerne les acquis démocratiques.

Il semble ainsi que l'UE ne semble pas utiliser suffisamment son levier de coercition dans le cadre de la conditionnalité afin de maintenir, voir accélérer le rythme des réformes. Même si la volonté de l'UE est d'encourager le pays et de noter positivement ses efforts qui existent certainement, ne lui appartient-il pas de rester vigilante et exigeante en matière d'acquis démocratiques qu'elle a déterminés elle-même de fondamentaux en vue de l'accession ? Certains auteurs vont même plus loin pensant que l'UE aurait même l'obligation morale d'utiliser « its leverage in order to foster the development of democracy » (Rollo et al. 1990 cité dans Schimmelfennig and Sedelmeier 2005 :3).

*« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »*

Décembre 2011

Ainsi, étant donné les grands obstacles rencontrés sur le chemin de la démocratisation et d'européanisation exposés ci-dessus, nous pourrions nous attendre à ce que l'UE ne relâche pas la pression sur l'Albanie. Or, sa décision de libéralisation des visas pourrait paraître inopportune et pourrait même conduire à mettre en cause la crédibilité de la conditionnalité. Cette libéralisation a été même très utilisée par le gouvernement au pouvoir comme une réelle victoire. Pour certains de nos interlocuteurs d'ailleurs, à l'instar du responsable du PS des relations internationales, le refus du statut de candidat à l'Albanie par l'UE est très peu évoqué parmi la population alors que la libéralisation des visas est le sujet le plus commenté. Au vu de ces éléments il en résulterait ainsi une européanisation davantage formelle et non pas comportementale en Albanie où l'intégration se trouverait également utilisée d'une façon rhétorique par les acteurs politiques albanais.

Judith Hoffmann considère également que l'UE n'utilise pas suffisamment son levier de coercition dans le cadre de la conditionnalité. En effet, elle soutient, lorsqu'elle écrit sur l'intégration de l'Albanie et le rôle de l'UE dans le processus de démocratisation, que la négociation d'un accord de stabilisation et d'association (ASA) avec l'Albanie ne serait pas le meilleur moyen afin de garantir le maintien du rythme des réformes. L'auteur insiste beaucoup sur l'importance de la crédibilité du mécanisme de conditionnalité (Hoffman 2005).

Si l'UE a une part importante de responsabilité dans le processus d'européanisation, les acteurs politiques nationaux ont un rôle déterminant à jouer. Rupnik (2011) invite d'ailleurs à la responsabilisation des élites. Les élites albanaises pour la plupart euro-enthousiastes, pensent que l'Europe est la seule à savoir ce qui est bien pour l'Albanie dans le meilleur des cas, ou que l'Albanie n'est pas prête à intégrer l'UE dans les hypothèses les plus pessimistes. C'est une forme de déresponsabilisation des élites à laquelle l'UE devrait attacher plus d'importance, au-delà de l'adoption des normes exigées dans le cadre de l'européanisation. C'est pourquoi, plutôt que de dresser un bilan des succès ou des échecs du transfert de normes, nous souhaitons consacrer une analyse plus approfondie à la perception que les élites albanaises ont de l'intégration.

**B. La perception de l'intégration par les élites albanaises et les conséquences éventuelles sur l'européanisation**

**La perception de l'intégration par les élites**

Selon Ivan Krastev, « in democratic politics, perceptions are in a sense all that matters » (Krastev 2002: 40).

Nous tenons à commencer cette partie par cette position de Krastev dans la mesure où la littérature en matière d'européanisation s'est concentrée principalement sur l'impact institutionnel européen dans les Balkans occidentaux. Peu de travaux se sont intéressés à la perception de l'UE dans les Balkans et sur ses conséquences sur l'européanisation (Subotic 2011). Or, ces aspects davantage identitaires sont essentiels afin de mieux appréhender le processus d'intégration européenne dans cette région en raison notamment de l'influence importante que joue le niveau national sur l'européanisation elle-même (Saurugger 2009: 258-259). C'est pourquoi nous attachons une attention particulièrement importante à la perception qu'ont les élites albanaises de l'intégration à l'UE. L'objet de nos entretiens en Albanie a



*« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »*

---

**Décembre 2011**

été notamment d'interviewer des élites albanaises et des observateurs internationaux sur la perception de l'intégration. Nous travaillons encore sur la retranscription des entretiens mais nous souhaitons présenter ici des résultats intéressants dans le cadre de notre analyse.

Nous leur avons demandé pourquoi l'Albanie souhaitait intégrer l'UE et si elle possédait une stratégie individuelle d'intégration. La plupart de nos interlocuteurs, semblant dans une certaine mesure surpris par la question, tellement l'intégration à l'UE leur paraît à la fois indispensable et évidente, répondent souvent par la place naturelle de l'Albanie en Europe, par le fait que pendant très longtemps le pays a été isolé à cause du communisme et donc « malheureusement » (le mot revient souvent) coupé de sa destination européenne. Pour certaines personnalités interrogées, les albanais voient également l'UE comme un espace Schengen, une libre circulation des personnes.

Il semble que peu de personnalités soient réellement sensibilisées ou responsabilisées de ce que signifie réellement l'intégration. Il s'agit de réfléchir sur ce que l'intégration européenne signifie pour le pays, ses conséquences sur la démocratisation de l'Albanie, de construire une position critique sur les aspects positifs et négatifs de ce processus et surtout d'avoir une vision claire sur ce à quoi ils s'engagent. Pour plusieurs de nos interlocuteurs, l'UE est celle qui connaîtrait le mieux ce qui est dans l'intérêt de l'Albanie. Selon eux, elle définit les règles et les albanais font de leur mieux pour les respecter. Pour les plus pessimistes d'entre eux, l'Albanie ne serait pas prête d'adhérer à l'UE et elle ne serait pas en mesure d'apporter une valeur ajoutée à l'UE. Il ne ressort donc pas un projet d'intégration commun entre les élites qui demeurent aussi divisées sur plusieurs questions liées à l'Europe.

En revanche, qu'ils soient euro-enthousiastes ou europessimistes, tous s'accordent quant à la décision d'intégrer en soi l'UE. Or, pour certains auteurs, le problème est que "the statement of priority often seems to be more rhetorical than realistic and little more than a mantra in the political struggle" (Bogdani and Loughlin 2007: 146). Ces résultats peuvent traduire dans un sens un manque de confiance des élites en leur capacité en vue d'intégrer l'UE. C'est notamment ce que constatent Bogdani et Loughlin, lorsqu'ils comparent les élites des PECO et celles des Balkans occidentaux, en affirmant que ces derniers ont "much-less self confidence" afin de joindre l'UE et "are also sceptical about the extent to which the EU wishes to accept them" (93).

Il est important de souligner par ailleurs que selon le rapport de Gallup Balkan Monitor de 2010, l'Albanie est le pays le plus euro-enthousiaste de la région et que l'UE et l'OTAN demeurent les institutions jouissant le degré de confiance le plus élevé dans le pays. Cet euro-enthousiasme ou euphorie dépourvu de toute position critique de la part des élites à l'égard de l'intégration européenne ne montre-t-il pas que ces personnalités n'ont pas suffisamment de recul sur le processus d'européanisation et sur leurs propres responsabilités en la matière ? Les auteurs Bogdani et Loughlin vont même plus loin dans leurs affirmations sur les acteurs politiques albanais dont la responsabilité en matière d'effectivité d'européanisation est essentielle:

"The central argument of this book is that in the Albanian case, there exist multiple veto points to the adaptation of European norms, domestic actors are driven by a logic of consequences rather than a logic of appropriateness, mainly found in the corrupt political class and their criminal connections, and that there is a political culture of conflict and division, rather than of cooperation." (Bogdani and Loughlin 2007: 20).



« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »

Décembre 2011

Au vu de toutes ces circonstances quelles sont les conséquences de la perception de l'intégration par l'élite albanaise sur le processus même de l'européanisation et aussi sur celui de la démocratisation ?

Bogdani, M., et J. Loughlin. *Albania and the European Union: the tumultuous journey towards integration and accession*. I.B.Tauris, 2007, 289 p.

Krastev, I. The Balkans: Democracy Without Choices. *Journal of Democracy* 13, 2002, pp. 39-53.

Rapport annuel 2010 de Gallup et de l'European Fund for the Balkans :  
[http://balkans.courriers.info/IMG/pdf/BalkanMonitor-2010\\_Summary\\_of\\_Findings.pdf](http://balkans.courriers.info/IMG/pdf/BalkanMonitor-2010_Summary_of_Findings.pdf)

Saurugger, S. *Théories et concepts de l'intégration européenne*. [Paris]: Presses de Sciences Po, 2009, 483 p.

Subotic, J. Europe is a State of Mind: Identity and Europeanization in the Balkans1. *International Studies Quarterly* 55, juin 2011, pp. 309-330.

### Les conséquences de la perception de l'intégration sur le processus d'européanisation et de démocratisation

Autrement dit, quelle est l'influence de la perception de l'intégration (niveau national) sur l'européanisation et sur le processus de démocratisation ? On pourrait penser que l'absence de projet commun d'intégration, l'absence de la dimension comportementale de l'adoption des règles, l'utilisation rhétorique de l'intégration ainsi que sa simple adoption formelle, constituent des freins importants à une européanisation effective. Ceci a des conséquences directes sur la démocratisation dans la mesure où l'européanisation consiste notamment en l'adoption de règles européennes garantissant et protégeant la démocratie. L'intégration serait comme une coquille vidée de sa substance sans une mise en œuvre effective des règles et sans un comportement conforme aux valeurs européennes. Le danger serait que l'européanisation soit utilisée de façon opportuniste afin d'obtenir les avantages liés à l'intégration. La démocratisation se trouverait également utilisée de façon opportuniste (Welzel 2009).

Il est important par ailleurs pour l'UE de connaître la perception de l'élite albanaise du processus d'intégration, et sans cette information, elle pourrait prendre le risque de construire une européanisation limitée quant à son efficacité. Nous tenons à rappeler à ce sujet la pensée d'Ivan Krastev sur l'importance des perceptions:

“In democratic politics, perceptions are in a sense all that matters. People's perceptions determine how they vote, how much money they save, whether they want to immigrate or not, and whether they feel more inclined to cooperation than conflict.” (Krastev 2002: 40).

Aussi un rôle important doit être joué par l'UE en vue de la responsabilisation des élites (Rupnik 2011) qui contribuerait à augmenter les chances d'une intégration efficace ouvrant les voies à une démocratie viable.

« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »

Décembre 2011

La connaissance des perceptions des élites, voire de la population albanaise, de l'intégration à l'UE, est ainsi essentielle dans la mesure où il s'agit des acteurs principaux responsables de la réussite ou de l'échec du projet. La perception de l'intégration par les Balkans occidentaux demeure un sujet très important mais encore sous-théorisé. Ici, il serait notamment intéressant d'analyser l'impact de l'identité collective sur le processus d'européanisation et notamment les aspects culturels de ce processus afin de comprendre l'impact de l'intégration dans les pays des Balkans occidentaux de façon générale, et en Albanie plus particulièrement. Nous travaillons sur l'impact de cette identité à l'instar des travaux importants de Jelena Subotic sur les cas de la Croatie et de la Serbie.

Krastev, I. The Balkans: Democracy Without Choices. *Journal of Democracy* 13, 2002, pp. 39-53.

Institute for Security Studies. The Western Balkans and the EU: « the hour of Europe ». *Chaillot Paper-n°126* juin 2011, 190 p.

<[http://www.iss.europa.eu/uploads/media/cp126-The\\_Western\\_Balkans\\_and\\_the\\_EU.pdf](http://www.iss.europa.eu/uploads/media/cp126-The_Western_Balkans_and_the_EU.pdf)>, (edited by Jacques Rupnik)

Haerpfer, C. W, P. Bernhagen, R. F Inglehart, et C. Welzel. *Democratization*. Oxford University Press Oxford, 2009, pp. 74-90

### Conclusion

Nous venons de voir que l'européanisation n'implique pas nécessairement la démocratisation et que l'exemple de l'Albanie en témoigne. Le chemin que doit parcourir ce pays pour rejoindre ses voisins reste long et les choix appartiennent aux albanais. L'Albanie possède d'importants atouts sur lesquels elle devrait s'appuyer peut-être davantage pour aller de l'avant. C'est un pays jeune où règne une harmonie religieuse. De plus, sa position géostratégique et son rôle important dans la coopération régionale confirmé d'ailleurs par l'UE, devrait lui permettre d'avancer sur son chemin vers l'intégration.

La politique de conditionnalité poursuivie par l'UE a beaucoup influencé et continu à influencer la démocratisation du pays amorcée depuis la chute du communisme. Il suffit par exemple de mentionner la création de la fonction de la Commissionnaire de la protection contre les discriminations et de la loi contre la discrimination en 2010 dans le cadre du processus de libéralisation des visas. Il faudrait encore que cette institution soit efficace et que la loi soit respectée. La même exigence d'effectivité est formulée à l'égard de l'ensemble de la réglementation européenne notamment en matière de consolidation de la démocratie et du renforcement de l'Etat de droit. Il appartient surtout aux forces internes, étant responsables de la réussite du projet d'intégration et de la mise en œuvre d'un processus d'une démocratisation efficace, de sortir du constat qui semble être encore de rigueur aujourd'hui en Albanie selon lequel :

*« L'intégration de l'Albanie au sein de l'UE:  
entre sécurité, européanisation, et démocratisation »*

---

**Décembre 2011**

« Albania has made good progress in installing procedural democracy. Political democratization at the level of substantive democracy, on the other hand, is progressing very slowly. The responsibility for this lies mainly with an unstable and immature political climate, which has continued to be characterized by political conflicts and crises”. (Bogdani and Loughlin 2007)

De son côté, l'UE devrait maintenir sa pression et exiger les mêmes standards démocratiques qu'à l'égard de ses Etats membres. L'effectivité de l'européanisation et de la sécurité en dépendent. L'UE ne semble pas utiliser avec autant de pression son levier de conditionnalité, ainsi que nous avons pu le constater au cours de cette analyse. La démocratisation se trouve également affectée.

Enfin, des études empiriques auprès des élites du pays devraient continuer à être menées et approfondies. La seule analyse de l'impact institutionnel de l'UE dans le pays ne permet pas d'appréhender totalement le processus d'intégration. Egalement le domaine de l'influence de la construction de l'identité collective albanaise en lien avec l'européanisation serait d'un grand apport pour davantage saisir la complexité du processus d'européanisation en Albanie. Ces analyses permettraient de réaliser éventuellement d'autres études comparatives dans la région dans les domaines d'européanisation et de démocratisation.